

enseignements



©IFAD/Salah-Edine El Aboudi

Royaume du Maroc

DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MAROC : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES APPUIS DU FIDA

Introduction

Le Maroc est un pays aride où la pluviométrie ne permet une agriculture pluviale que dans une petite région du nord. L'agriculture irriguée occupe 20% de la superficie agricole utile du pays, et génère près de 45% de la valeur ajoutée agricole, 75% des exportations agricoles et plus de 70% de la production agricole. À peu près 38% de la population du pays vit dans des zones rurales, dont les zones défavorisées de montagne et des hauts plateaux de l'Oriental. La plupart des exploitations sont de petite taille, gérées par des chefs de ménage ayant un faible niveau d'éducation ; plus de 45% des chefs de familles agricoles ont plus de 55 ans et 75% sont analphabètes. Les appuis du FIDA se sont concentrés sur ces zones rurales défavorisées, soutenant ainsi les efforts du pilier II du « Plan Maroc Vert » du Gouvernement du Maroc, qui ciblait l'agriculture solidaire. Les zones appuyées se heurtent à des contraintes de durabilité des ressources

naturelles et de nombreuses solutions ont donc été développées pour assurer une meilleure résilience des systèmes de production face au changement climatique.

Gestion durable des ressources naturelles

Le Maroc est un pays caractérisé par une variabilité de ses écosystèmes agricoles (montagnes, hauts plateaux, steppes, etc.). Dans les steppes de l'Oriental, les terres de parcours sont majoritaires. Le surpâturage de ces espaces collectifs, exacerbé en période de sécheresse, a provoqué leur dégradation. Avec l'appui des partenaires (dont le FIDA), les actions des services publics concernés ont permis de développer des méthodes ingénieuses de collecte des pluies, de mettre en place des parcelles

semencières, et d'assurer la plantation d'espèces résistantes (comme les *Atriplex* sp.) combinée à des mises en défens (sur près de 14 000 ha dans le Taourit Tavoralt) avec des associations d'usagers, permettant des réhabilitations à grande échelle.

Dans les zones de montagne, la crue des oueds et l'érosion constituent des risques majeurs, aussi les mesures de conservation des eaux et des sols sont-elles indispensables. En lien avec la politique du gouvernement (PMV-II) visant à convertir les terres consacrées à la céréaliculture en terres consacrées à l'arboriculture, le programme a promu des plantations arboricoles (oliviers, caroubiers et amandiers surgreffés, noyers, figuiers) qui ont contribué à fixer les sols sur environ 20 000 ha au total. Ainsi par exemple, les amandiers peuvent être plantés en banquettes antiérosives. L'eau, ressource rare, a fait l'objet d'une collecte plus efficace grâce à la cimentation des canaux, parfois sur plusieurs kilomètres, et 26 000 ha ont ainsi pu être irrigués. De nouvelles activités de culture de rente intensive (arbres fruitiers, safran), qui valorisent les superficies cultivables limitées, ont été introduites.

Facteurs favorables et contraintes

La réussite des actions est liée à leur ancrage dans des institutions locales. Des associations d'usagers de l'eau ont été systématiquement formées et parviennent, pour la plupart, à gérer l'eau et à assurer la maintenance courante des canaux des petits périmètres d'irrigation. Les arboriculteurs organisés des périmètres bénéficient d'une assistance dans leurs investissements : des plantations prêtes à la production leur sont remises et des équipes de jeunes prestataires se sont constituées pour des opérations nécessitant de la technicité comme le greffage, la taille ou la récolte.

Au niveau des terres de parcours en revanche, les associations de gestion des parcours collectifs ont été confrontées dans l'Orient aux effets de plusieurs années de sécheresse, alors que la taille des troupeaux s'est sensiblement accrue, du fait des subventions publiques facilitant l'accès aux intrants. Ceci a sapé les efforts de réhabilitation des parcours et érodé le capital social qui s'était constitué. Dans les zones de montagne, les règles de gestion des parcours collectifs sont souvent violées par le biais d'appropriations individuelles. Les efforts de protection des parcours domaniaux (gérés par l'État) et des parcours collectifs convergent rarement.

Des actions favorisant l'adaptation au changement climatique

La plupart des actions de gestion durable des ressources naturelles ci-dessus contribuent aussi à une plus grande adaptation au changement climatique par une collecte plus efficace de l'eau et une transition vers des cultures moins sensibles aux déficits hydriques. Ces efforts sont renforcés dans les projets les plus récents du portefeuille, avec l'introduction du goutte-à-goutte, de l'agriculture de conservation et d'espèces et variétés s'adaptant à des températures plus élevées. Au niveau de l'élevage des petits ruminants, des efforts remarquables de sélection des races locales adaptées aux milieux sont conduits par l'Association nationale ovine et caprine, qui appuie les agro-éleveurs. Il faut, enfin, mentionner l'outil novateur introduit avec l'appui du FIDA (COP22 de Marrakech) pour la cartographie de la vulnérabilité au changement climatique des systèmes de production des petits exploitants. Il contribue à améliorer la prise de décision en la matière.

Principaux enseignements

1. Les plantations arboricoles permettent à la fois de réduire l'érosion et de développer des productions à but commercial (notamment lorsqu'elles sont irriguées). Ces plantations sont moins sensibles aux risques climatiques que les cultures annuelles.
2. Les associations de gestion des périmètres ont été plus performantes en matière de gestion des eaux d'irrigation, comparativement à celles s'occupant des terres de parcours, étant donné que dans les premiers cas, les surfaces concernées sont plus petites.
3. L'amélioration initiale des terres de parcours et des conditions d'élevage s'est traduite par une augmentation des charges de pâturage, avec comme corollaire la nécessité de mettre en œuvre des mesures additionnelles pour limiter le surpâturage.
4. Le poids économique des zones de montagne reste faible, mais leur contribution reste forte quant à la conservation des ressources en eau du pays et l'adaptation au changement climatique. À ce titre, elles méritent de continuer à attirer l'attention.

Informations complémentaires:

Royaume du Maroc, Évaluation de la stratégie et du programme de pays, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italy | www.ifad.org/evaluation | e-mail: evaluation@ifad.org | [www.twitter.com/IFADeval](https://twitter.com/IFADeval) | www.youtube.com/IFADevaluation